



ALG/NN

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
A LA MAIRIE – 1^{er} étage MAISON VILLAGEOISE
LE MARDI 4 AVRIL 2017
à 19 heures 30**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 14 mars 2017.
2. Approbation du budget primitif « Eau/Assainissement » pour l'exercice 2017.
3. Révision de la redevance communale d'assainissement.
4. Révision de la surtaxe communale pour l'eau potable.
5. Approbation du budget primitif principal pour l'exercice 2017.
6. Vote des trois taxes.
7. Révision des tarifs communaux.
8. Mise à disposition de personnel par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (emplois saisonniers d'été).
9. Reversement du Fonds de soutien au développement des activités périscolaires à la M2A.
10. Participation de la commune de Petit-Landau à la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et les services associés.
11. Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2014.
12. Urbanisme.
13. Divers.

Petit-Landau, le 29 mars 2017

Le Maire



A. Le Gac

Mairie ouverte au public le :

Lundi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 00, le mardi de 16 h 00 à 19 h 00
et le jeudi de 9 h 00 à 11 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00 et sur rendez-vous.